

ÉPHÉSIENS 4

Partie 2 - Un bon programme pour le bon fonctionnement des membres du corps

Dans les versets 1 à 6 nous avons étudié les fondements de l'unité parmi les croyants. Dans des versets 7 à 16, Paul suit ces fondements en décrivant le programme établi par Dieu pour le bon fonctionnement des membres du corps de Christ. Jésus a donné des dons aux croyants pour qu'ils marchent dans l'unité et dans l'amour de Christ.

I. Le don de Christ

- A. 1 Co 12.5 à 11
- B. Ro 12.3 à 9
- C. Luc 19.11 à 27
- D. Mt 13.23
- E. Des principes à comprendre
 - i. Chaque membre a son rôle
 - ii. Il n'y a pas de membres qui seraient identiques
 - iii. Les membres n'ont pas la même fonction dans l'Église locale
 - iv. Dans la mesure où chaque membre s'acquitte de sa tâche spécifique, le corps de Christ grandit spirituellement aussi bien que numériquement.

II. L'autorité et les moyens par lesquels Jésus peut accorder des dons aux hommes : vs 8 à 10

- A. L'autorité : le Seigneur
 - i. Ro 1.3 à 5
 - ii. Jn 16.7

À la mesure où Jésus-Christ règne dans le cœur le croyant expérimentera une vie fructueuse pour la gloire de Dieu. Il reconnaîtra ses dons et s'en servira pour l'avancement du royaume de Dieu.

- B. Les moyens par lesquels Jésus a pu se procurer le droit de donner aux hommes des dons
 - i. La mort sur la croix
 - a. Jn 10.17 et 18
 - b. Hé 2.10

 - ii. Il est descendu au séjour des morts
 - a. Mt 12.40
 - b. Ps 116.3 et Es 53.11 ccp Luc 16.23
 - c. Actes 2.31
 - d. Ps 16.10; 30.4
 - e. Ap 1.18

 - iii. Il est ressuscité des morts
 - a. Mt 27.51 à 53
 - b. Actes 2.30 à 32

 - iv. Il est monté au ciel.
 - a. Jn 16.7
 - b. Actes 1.6 à 8

Jésus remplit toutes choses parce qu'il est la source de toute bénédiction, la somme de toutes les vertus et le Souverain suprême sur tout ce qui existe.

III. Le but des dons : vs. 11 à 16

- A. L'établissement et la formation de l'Église
 - i. Apôtres:
 - a. Epé 2.20 : Prêcher la parole; fonder des églises
 - b. Ap 21.9 à 14
 - c. Actes 1.22 : Ils ont vu le Christ ressuscité
 - d. 2 Co 12.12 : Ils avaient la puissance d'accomplir des miracles
 - e. Hé 2.4 : Afin de confirmer le message qu'ils prêchaient.

- ii. Prophètes: Ils étaient les porte-parole de Dieu. Ils ont reçu des révélations directes de la part du Seigneur et les communiquaient à l'église.
 - a. Actes 11.27 à 29
 - b. Actes 21.10 et 11
 - c. Actes 13.1 à 3
 - d. 1 Co 14.29 à 31

Dans ce sens premier, nous n'avons plus d'apôtres et de prophètes. Leur ministère a pris fin une fois que la fondation de l'Église et le canon du N.T. avaient été achevés. (Ro 1.11)

- iii. Évangélistes:
 - a. Actes 11.19
 - b. Actes 8.5, 24 à 40
 - c. Actes 14.21

Tous ceux qui prêchent la bonne nouvelle du salut sont des évangélistes. Qu'ils soient dans le ministère ou qu'ils travaillent dans le monde séculaire, chaque chrétien peut être un évangéliste. Souvent, un bon évangéliste est spécialement habilité à gagner des perdus pour Christ. Il a une capacité particulière de discerner la condition d'un pécheur, de sonder sa conscience, de répondre à des objections, d'encourager des décisions pour Christ et d'aider le converti à trouver de l'assurance par la Parole. L'Église a la responsabilité d'équiper les saints afin qu'ils aillent prêcher l'Évangile à un monde perdu. Que ça soit dans leur quartier ou à l'autre côté du monde, nous sommes appelés être des évangélistes.

- iv. Pasteurs:
 - a. 1 Ti 3.1 et 2 évêque
 - b. Tite 1.5 et 6 anciens
 - c. Actes 14.23; 20.17 anciens

Des pasteurs servent comme des sous-bergers des brebis de Christ. Ils ont la responsabilité de conduire et de nourrir le troupeau. Leur ministère consiste à conseiller avec sagesse, corriger, encourager et

consoler. En examinant les Écritures, il nous semble que pasteur, ancien et évêque désignent la même charge. Il y a ceux qui distinguent entre pasteur et ancien. On voit aussi par les Écritures que les églises avaient plus qu'un ancien.

v. Docteurs:

- a. Actes 13.1; 5.34
- b. 1 Ti 1.7
- c. Tite 3.16
- d. Actes 18.24 et 25

Dans le contexte de l'Église, les docteurs sont des hommes qui sont divinement habilités à expliquer et interpréter le contenu de la Bible, puis à l'appliquer au cœur et à la conscience des saints (2 Ti. 2.24 à 26).